



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Colombie

Question au Gouvernement n° 1780

Texte de la question

ACTION DE LA FRANCE EN FAVEUR DES OTAGES EN COLOMBIE

M. le président. La parole est à M. Alain Marty, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Marty. Ma question s'adresse à Alain Joyandet, secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie.

Il y a un mois, j'étais en Colombie, à Bogota, en ma qualité de président du groupe d'amitié France-Colombie de notre assemblée pour renforcer les liens d'amitié avec nos collègues du Congrès colombien.

Durant mon séjour, j'ai rencontré des membres de l'association des familles des vingt-quatre otages, anciens militaires et anciens policiers, concernés par l'échange humanitaire. J'ai pris devant eux l'engagement de rappeler leur situation douloureuse dans notre hémicycle. En prenant la parole aujourd'hui, je respecte cet engagement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Comme vous le savez, de nombreux autres otages sont encore détenus - plusieurs centaines - et attendent le versement d'une rançon. Nous devons, au nom des droits de l'homme, rappeler leur existence et demander leur libération.

Les familles sont inquiètes. Depuis la libération d'Ingrid Betancourt et des otages américains, elles ont l'impression que l'on se désintéresse au plan international de leur situation et elles se sentent abandonnées.

Je rappelle que certains otages sont détenus depuis onze ans. Certaines familles sont restées parfois six ans sans aucun signe de vie et les dernières preuves de vie reçues montrent des personnes qui ont considérablement changé, qui sont fatiguées par les années et les conditions de détention. Je peux vous assurer que la rencontre avec des parents, des frères, des soeurs d'otages est un moment difficile. Devant leur dignité, leur douleur, leur faible espoir d'une libération, nous ne pouvons que nous mobiliser.

Monsieur le secrétaire d'État, même si cette question concerne le gouvernement colombien, quelles actions mène la France pour favoriser la libération des otages ? Quel message d'espoir pouvez-vous adresser aux familles éprouvées ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes UMP et NC.*)

M. le président. La parole est à M. Alain Joyandet, secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie.

M. Alain Joyandet, *secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie*. Monsieur le député, ce n'est pas parce qu'Ingrid Betancourt a été libérée que la France oublie les autres otages. Leurs familles doivent savoir que nous ne les oublions pas. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes UMP et NC.*)

La France et sa diplomatie agissent partout dans le monde où les droits de l'homme sont remis en cause. En Colombie, avec Bernard Kouchner, nous rappelons à chaque occasion à nos homologues colombiens que nous attendons ces libérations supplémentaires. Nous nous engageons pour recevoir d'anciens otages en France afin de les former et permettre leur réinsertion professionnelle. Nous accueillons aussi des guérilleros - nous l'avons fait pour l'un d'entre eux - qui veulent changer de camp, et ce pour permettre, en échange, la libération d'otages supplémentaires. Notre ambassade à Bogota est en permanence mobilisée. Notre action humanitaire ne cesse pas, les familles doivent le savoir.

Nous sommes mobilisés en permanence, pas uniquement en Colombie, monsieur le député, mais également dans d'autres pays lointains où des jeunes sont détenus et éloignés de leurs familles pour des années, j'en ai

rencontré récemment. La France agit en permanence. L'action humanitaire ne cesse jamais : elle est parfois médiatique - ce fut le cas lorsque Ingrid Betancourt a été libérée, le Président de la République lui-même s'étant impliqué dans cette libération qui a été saluée sur tous les bancs de l'Assemblée - mais, le plus souvent, elle est menée dans la discrétion dans l'intérêt des détenus.

Vous pouvez, monsieur le député, assurer à ces familles que malgré la libération d'Ingrid, nous poursuivons inlassablement notre action. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1780

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 décembre 2009